



A Nevers, le 16 novembre 2021

Madame la directrice, Monsieur le directeur,

Afin de permettre aux élèves de CM2 de s'approprier l'histoire et l'espace de leur ville, l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre), les archives départementales de la Nièvre, la Délégation Militaire départementale et la ville de Nevers organisent un rallye mémoire sur les traces de la seconde guerre mondiale dans Nevers.

En plus d'aborder le thème du second conflit mondial, ce rallye permettra de traiter des thématiques du travail de mémoire et de l'éducation citoyenne.

Il aura lieu le lundi 2 mai 2022 ou le lundi 9 mai 2022.

L'organisation de cette journée se décomposera comme suit :

- Cinq ateliers thématiques de 30 à 45 minutes afin de permettre aux élèves de travailler sur les différents aspects du conflit grâce à des questionnaires, exposés ou documents d'archives.
- Un ou deux parcours dans la ville afin de s'intéresser aux plaques mémorielles qui rendent hommage aux héros locaux du conflit.
- Une cérémonie pédagogique aux monuments aux morts de la place Carnot.

Si vous désirez obtenir de plus amples informations, vous pouvez contacter le lieutenant-colonel BULIARD, délégué militaire départemental au 03 86 59 95 80 ou Monsieur ROBERT, directeur de l'ONAC au 03 86 60 52 39.

Les places étant comptées, nous vous remercions de vous inscrire avant le vendredi 17 décembre 2021 auprès du lieutenant-colonel BULIARD martin.buliard@intradef.gouv.fr ou Monsieur ROBERT nicolas.robert@onacvg.fr en précisant le nom de l'établissement, le nom du professeur des écoles référent et le nombre d'élèves dans la classe concernée.

Une réunion sera organisée peu avant l'évènement afin de donner à chaque établissement participant les informations nécessaires au bon déroulement du rallye.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à notre projet, veuillez agréer, madame la directrice, monsieur le directeur, l'expression de mes sincères salutations.

Monsieur Nicolas ROBERT
Directeur de l'ONAC-VG

Le lieutenant-colonel Martin BULIARD
Délégué Militaire départemental